 Séné le 26 septembre 2018

AVIS AUX USAGERS

**Objet : refection des ouvrages portuaires**

**Date : 1er octobre 2018**

**Lieu : Le Badel, Langle, Montsarrac**

Les usagers des cales du Badel, de Langle et de Montasarrac-Le Passage sont informés que les travaux de remise en état des infrastructures débuteront le 1er octobre.

Ces travaux de reprises de maçonnerie et de génie civil des cales et du hangar du Passage pourront engendrer des restrictions d’accès temporaires.

La durée des travaux est prévue pour deux mois.

**Philippe ROLLAND , Adjoint au Maire**

**Chargé des Affaires Maritimes et des mouillages.**